

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉSOLUTION**

NUMÉRO 7725 SÉANCE DU 8 juin 2026

<b>Pierre Picard</b>	<b>Grand Chef</b>
Denis «Kalo» Bastien	Chef
Carlo Gros-Louis	Chef
René «Wellie» Picard	Chef (absent)
Stéphane B. Picard	Chef
William Romain	Chef
Daniel Sioui	Chef
Yves Sioui	Chef
Maude St-Onge	Greffière

**ADJUDICATION DE CONTRAT – ÉVALUATION RÉGIONALE DU  
SAINT-LAURENT**

**Attendu que** la Nation Wendat, par l'intermédiaire de la direction du Onyionhwentsiio' (« **Direction** »), participe activement à titre de partenaire au sein du groupe de travail pour l'évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent (« **Évaluation** »);

**Attendu que** la réalisation de l'Évaluation n'a pas pour objet de définir, de limiter, de restreindre de quelque manière que ce soit les droits de la Nation Wendat ou de reconnaître les droits de quelconque autre Nation;

**Attendu que** la participation de la Nation Wendat comme partenaire à la réalisation de l'Évaluation, est sans préjudice quant à la portée et l'application de tout autre processus fédéral visant tout autre projet, ainsi qu'à l'obligation de consultation en découlant;


**Attendu que** le mandat piloté par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (« **Agence** ») et huit Premières Nations, dont la Nation Wendat, sera signé imminemment;

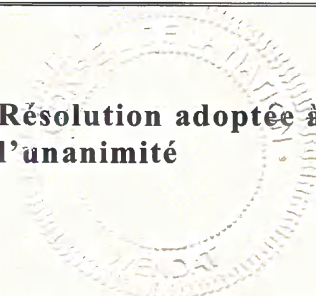
**Attendu que** le Conseil de la Nation Wendat (« **Conseil** »), lors de l'assemblée régulière du 27 octobre 2025, a autorisé la signature dudit mandat par l'adoption de la résolution #7662;

Page 1 de 3

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 11 juin 2026 Résolution adoptée à l'unanimité

  
GREFFIÈRE  
MAUDE ST-ONGE



**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7725 SÉANCE DU 8 juin 2026

**ADJUDICATION DE CONTRAT – ÉVALUATION RÉGIONALE DU  
SAINT-LAURENT**

**Attendu que** l'Évaluation est une opportunité pour le développement des capacités de la Direction;

**Attendu qu'**afin d'obtenir un accompagnement et du soutien méthodologique, la Direction a procédé en avril 2026 à un appel d'offres sur invitation pour l'identification d'une firme de chercheurs spécialisés, le tout, conformément à l'article 7.2 de la *Politique d'approvisionnements en biens et services* (« **Politique** »);

**Attendu que** la Direction a reçu une seule soumission, laquelle, à la suite des travaux du comité d'analyse constitué en vertu de la Politique (« **Comité** »), s'est révélée conforme à l'appel d'offres, soit celle de la firme inSileco inc. pour la somme de 390 000 \$ (« **Soumission** »);

**Attendu que** l'Agence s'engage à fournir un soutien financier au Conseil pour l'ensemble des étapes de l'Évaluation, incluant notamment les coûts associés à l'octroi d'un contrat avec des chercheurs spécialisés;

**Attendu que** le Comité recommande de retenir la Soumission, sous réserve de la signature préalable d'une entente de financement entre le Conseil et l'Agence;

**Attendu qu'**en vertu de la Politique, tout engagement financier de plus de 100 000\$ relève de l'autorité exclusive du Conseil.


Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef Daniel Sioui, appuyé par le Chef Yves Sioui, et **résolu** :

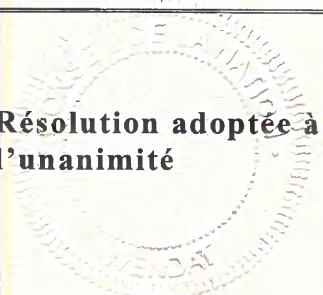
- **D'autoriser** le directeur du Onyionhwentsiio' (« **Directeur** ») à signer une entente de financement relative à la réalisation de l'évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent (« **Évaluation** ») entre le Conseil de la Nation Wendat (« **Conseil** ») et l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (« **Entente de financement** ») ainsi que toute entente complémentaire nécessaire à sa mise en œuvre;

Page 2 de 3

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 11 juin 2026 Résolution adoptée à l'unanimité

  
GREFFIÈRE  
MAUDE ST-ONGE



**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7725 SÉANCE DU 8 juin 2026

**ADJUDICATION DE CONTRAT – ÉVALUATION RÉGIONALE DU  
SAINT-LAURENT**

- **D’octroyer**, conditionnellement à la signature préalable de l’Entente de financement, le contrat de services d’accompagnement et de soutien méthodologique dans la réalisation de l’Évaluation à la firme inSileco inc., conformément aux termes du document d’appel d’offres, à la soumission déposée dans le cadre de celui-ci (« **Contrat** ») et à la *Politique d’approvisionnements en biens et services*;
- **D’autoriser** le Directeur à signer le Contrat, pour et au nom du Conseil, ainsi que tous les actes, documents ou écrits, ainsi qu’à poser tout geste ou à faire toute chose qu’il pourra, à sa discrétion, juger nécessaire ou utile afin de donner plein effet à la présente résolution.

*[Fin de la résolution]*

Page 3 de 3

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 11 juin 2026 Résolution adoptée à l’unanimité

Maude St-Onge  
GREFFIÈRE  
MAUDE ST-ONGE

